

CONVENTION POUR L'ORGANISATION DES TUTORIAUX POUR PFIA 2026

Cet accord entre l'AFIA (représentée par son CA, son GT plateforme et son GT enseignement), et le (la) Responsable (Présidente) du Tutoriel (RT). Elle concerne l'organisation des tutoriaux dans le cadre de [PFIA 2026](#).

En préambule cette convention, on rappelle que :

- Le CA s'assure de l'organisation thématique des tutoriaux de [PFIA 2026](#) et veille à la bonne organisation logistique.
- Les tutoriaux sont organisés en sessions d'une demi-journée. Toutefois, si la situation le permet et si le responsable du tutoriel en fait la demande, le tutoriel pourra s'organiser en deux sessions.
- Le nombre total de sessions accueillies à la [PFIA 2026](#) ne dépasse pas 8. Le CA assure la sélection des tutoriaux sur des critères thématiques et logistiques.

La description finale d'une proposition d'un tutoriel, prévu le [22/03/2026](#), doit contenir un court résumé, une description en deux paragraphes, le déroulé détaillé du tutoriel, la caractérisation du public cible potentiel du tutoriel, une brève description des raisons pour lesquelles le sujet du tutoriel intéresserait une partie importante du public de PFIA et le nombre d'inscrits maximum pour assurer convenablement la session.

Le CA s'assure de la promotion du tutoriel via son site web et ses autres supports de communication (si les éléments sont fournis à temps).

Les RT assurent la promotion de leur tutoriaux. La sollicitation de partenariat par les responsables du tutoriel dans le cadre de cette organisation se fera exclusivement en collaboration avec le CA.

Le CA limite le nombre maximal d'inscrits par tutoriel si le nombre dépasse la capacité de la session (nombre d'inscrits maximum fixé par le tutoriel) ou la capacité de la salle. Le CA se réserve le droit de fermer un tutoriel si le nombre d'inscrits ne dépasse pas les 7 inscrits.

Le CA transmet la liste des inscrits au RT au plus tard 7 jours avant le début de [PFIA 2026](#).

Le CA garantit une salle pour la session du tutoriel. L'identification des ressources matérielles nécessaires à la réalisation du tutoriel incombent au RT, en concertation avec le comité d'organisation local.

Les RT feront une inscription selon la modalité d'inscription décrite sur le site de [PFIA 2026](#) pour au moins la journée de la présentation. Toutefois, si aucun des porteurs n'a de possibilité de prise en charge, la plateforme prendra en charge une inscription allant jusqu'à deux jours de conférence. Une personne ne peut bénéficier deux années successives de cette aide proposée.

Les RT s'engagent à mettre à disposition ses ressources utilisées, pendant ses sessions, pour la diffusion via le site de la conférence avant le [31/07/2026](#).